

DIRECTION DES OPERATIONS

15 rue des Minimes
CS 50001
92677 Courbevoie Cedex

BOPI : n° 25/23 du 6 JUIN 2025

OBJET : Avis de publication d'une demande d'enregistrement de marque au BOPI

Conformément à l'article L. 712-2 du code de la propriété intellectuelle, votre demande d'enregistrement a été publiée, le cas échéant en couleurs, au Bulletin officiel de la propriété industrielle, sous la forme et dans le libellé, reproduits ci-après.

A défaut de modification en cours de procédure, l'enregistrement de cette marque ne donnera pas lieu à une nouvelle publication mais uniquement à une mention et c'est le texte reproduit au verso qui figurera sur le certificat d'enregistrement.

Malgré le soin apporté à la publication, des erreurs ou omissions peuvent intervenir. Si tel est le cas, veuillez nous le signaler via votre espace E-procédures afin de permettre d'assurer la conformité de nos publications avec le libellé de votre demande.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

VOUS ALLEZ PROBABLEMENT RECEVOIR DES COURRIERS OU FACTURES DE LA PART DE **SOCIETES PRIVEES ETRANGERES** (par exemple : Globus editions, Trademark publisher, etc) QUI VOUS RECLAMERONT DES SOMMES D'ARGENT POUR PROCEDER A LA PUBLICATION DE VOTRE MARQUE.

NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER PAR LE FAIT QUE CES COURRIERS COMPORTENT PARFOIS UNE PHOTOCOPIE DE LA PUBLICATION DE VOTRE MARQUE AU BOPI :

CES SOCIETES N'ONT AUCUNE COMPETENCE ET AUCUNE LEGITIMITE EN MATIERE DE MARQUES, NI EN FRANCE, NI A L'ETRANGER ET LA PUBLICATION QU'ELLES PROPOSENT N'AJOUTE RIEN A LA PROTECTION DE VOTRE MARQUE.

VOUS N'AVEZ AUCUNE OBLIGATION DE PAYER.

SI VOUS SOUHAITEZ ETENDRE VOTRE PROTECTION A L'ETRANGER (dans l'Union européenne ou à l'international), SEULS L'INPI, L'EUIPO (Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle) OU L'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) SONT HABILITES A RECEVOIR VOS DEMANDES ET A PERCEVOIR LES REDEVANCES CORRESPONDANTES.

Nous vous conseillons de faire part de cet avertissement à votre service comptabilité. Pour de plus amples informations (et notamment pour une liste indicative des sociétés concernées) vous pouvez consulter le site Internet de l'INPI : www.inpi.fr (sous la rubrique «Déposer à l'INPI»).

Siège

15 rue des Minimes – CS 50001
92677 Courbevoie Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 65 89 98
Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr

Établissement public national
créé par la loi n° 51-444 du 19 avril 1951



James Onzon
71 Chemin de Font Escalières
30000 Nîmes
France

N° National : 25 5146884

Dépôt du : 12 MAI 2025

à : 92 INPI - Démarche en ligne

ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT ET LES TRANSFORMATIONS EN CONSCIENCE PHYSIOLOGIQUE, Association loi du 1er juillet 1901, 124 Rue des Gantières, 38530 Chapareillan, France.

N° SIREN : 943104703

Conscience Physiologique

Marque verbale

Classe N ° 16 : Produits de l'imprimerie; articles pour reliures; photographies; articles de papeterie; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); albums; cartes; livres; journaux; prospectus; brochures; calendriers; affiches

Classe N ° 41 : éducation; formation; activités sportives et culturelles; mise à disposition d'informations en matière d'éducation; reconversion professionnelle; publication de livres; production de films autres que films publicitaires; organisation de concours (éducation ou divertissement); organisation et conduite de colloques; organisation et conduite de conférences; organisation et conduite de congrès; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs; publication électronique de livres et de périodiques en ligne

Classe N ° 44 : services pour le soin de la peau (soins d'hygiène et de beauté); services hospitaliers; services de maisons de convalescence; services de maisons de repos; services de médecine alternative; services de salons de beauté

Classes de produits ou services : 16, 41, 44.